

JOURNÉES DES BIBLIOTHÉCAIRES DU SUD-EST

Les Journées organisées à Valence, les 15 et 16 juin 1963, sous la présidence de Mlle Beau, directrice de la bibliothèque de la ville, ont groupé 23 bibliothécaires d'Aix-en-Provence, Carpentras, Grenoble, Lyon, Marseille, Valence, Vienne et Villeurbanne et ont été honorées par la présence de M. l'inspecteur général Brun.

Après une visite de la ville, des bibliothèques et du musée sous la direction de Mlle Beau et des rafraîchissements dans le jardin du musée avec la Municipalité, une première séance de travail a eu lieu samedi 15, de 18 h 30 à 20 heures.

Elle commence par un exposé de M. Vaillant sur les bibliothèques municipales des villes universitaires, où il souligne combien certaines municipalités des villes universitaires répugnent actuellement, étant donné le développement des universités et de leurs bibliothèques, à consacrer des crédits importants à des bibliothèques municipales d'études fréquentées essentiellement par des étudiants.

M. Rocher exprime l'avis que dans quelques années les plus grands moyens donnés aux bibliothèques universitaires permettront d'absorber une partie des étudiants qui fréquentent actuellement les bibliothèques municipales. M. Martin émet l'opinion qu'il n'est pas souhaitable d'envisager à l'avenir le public des annexes de prêt pour les bibliothèques municipales d'études mais plutôt d'en faire des centres d'études pour chercheurs avec une section pour livres techniques. Mlle Beau pense au contraire qu'une civilisation des loisirs apportera à la bibliothèque municipale d'études un nouveau public, dont celui des Maisons de jeunes et des Maisons de la culture plus averti et plus cultivé que les générations actuelles. M. Lécutiez confirme l'opinion de Mlle Beau en affirmant que dès maintenant il existe à Vienne un public nombreux qui, après chaque séance de télévision, demande des renseignements que le bibliothécaire isolé est hors d'état de lui fournir.

Mlle Beau fait ensuite une communication pour souligner l'insuffisance des candidats stagiaires au C.A.F.B.

Le lendemain, dimanche 16 juin, commence par une séance de travail de 10 à 12 heures. M. Rocher fait une communication sur l'organisation du travail dans les bibliothèques. Il distingue des fonctions scientifiques, administratives et de développement social réservées aux bibliothécaires, des fonctions techniques et publiques réservées aux sous-bibliothécaires et une fonction financière réservée aux commis. Il laisse toutefois entrevoir que l'accès aux rayons avec classement décimal prévu pour les bibliothèques universitaires peut impliquer que les sous-bibliothécaires soient, tout comme les bibliothécaires, chargés de fonctions scientifiques, en particulier de celle du catalogue, d'où la nécessité de relever le niveau des sous-bibliothécaires appelés également à renseigner le public. Il envisage d'autre part favorablement

pour ces mêmes bibliothèques universitaires la spécialisation du personnel scientifique par section avec plus de responsabilités confiées à chacun et un enseignement pour initier les étudiants à l'usage de la bibliothèque.

Une discussion suit sur les avantages et les inconvénients de ces différents systèmes.

Mlle Beau fait ensuite une communication sur les comités consultatifs des bibliothèques municipales récemment créés par le décret du 1^{er} septembre 1961. La discussion qui suit montre que le rôle de ces comités peut être très variable selon les villes et que leur rapport avec les bibliothécaires peut être parfois difficile.

La réunion se termine par une excursion dans le Vercors.